

# CARTE INTERACTIVE DU QUÉBEC

Vue d'ensemble de la zone agricole

*Cliquez sur la région de votre choix pour accéder aux fiches statistiques*



EXERCICE

2022  
2023

Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

1

Abitibi-  
Témiscamingue  
(Région)

2

Abitibi  
(MRC)

3

Abitibi-Ouest  
(MRC)

4

La Vallée-de-l'Or  
(MRC)

5

Rouyn-Noranda  
(Ville)

6

Témiscamingue  
(MRC)

Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## BAS-SAINT-LAURENT

1

Bas-Saint-Laurent  
(Région)

2

Kamouraska  
(MRC)

3

La Matanie  
(MRC)

4

La Matapédia  
(MRC)

5

La Mitis  
(MRC)

6

Les Basques  
(MRC)

7

Rimouski-Neigette  
(MRC)

8

Rivière-du-Loup  
(MRC)

9

Témiscouata  
(MRC)

Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## CAPITALE-NATIONALE

1

Capitale-Nationale  
(Région)

2

Charlevoix  
(MRC)

3

Charlevoix-Est  
(MRC)

4

La Côte-de-Beaupré  
(MRC)

5

La Jacques-Cartier  
(MRC)

6

L'Île-d'Orléans  
(MRC)

7

Portneuf  
(MRC)

8

Québec  
(TÉ)

9

Communauté  
métropolitaine  
de Québec

← Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## CENTRE-DU-QUÉBEC

1

Centre-du-Québec  
(Région)

2

Arthabaska  
(MRC)

3

Bécancour  
(MRC)

4

Drummond  
(MRC)

5

L'Érable  
(MRC)

6

Nicolet-Yamaska  
(MRC)

## CHAUDIÈRE-APPALACHES

1

Chaudière-Appalaches  
(Région)

2

Beauce-Centre  
(MRC)

3

Beauce-Sartigan  
(MRC)

4

Bellechasse  
(MRC)

5

La Nouvelle-Beauce  
(MRC)

6

Les Appalaches  
(MRC)

7

Les Etchemins  
(MRC)

8

Lévis  
(Ville)

9

L'Islet  
(MRC)

10

Lotbinière  
(MRC)

11

Montmagny  
(MRC)

[Retour sur la carte interactive du Québec](#)

EXERCICE

2022  
2023

# CÔTE-NORD

1

Côte-Nord  
(Région)

2

La Haute-Côte-Nord  
(MRC)

3

Manicouagan  
(MRC)



Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## ESTRIE

1

Estrée  
(Région)

2

Brome-Missisquoi  
(MRC)

3

Coaticook  
(MRC)

4

La Haute-Yamaska  
(MRC)

5

Le Granit  
(MRC)

6

Le Haut-Saint-François  
(MRC)

7

Les Sources  
(MRC)

8

Le Val-Saint-François  
(MRC)

9

Memphrémagog  
(MRC)

10

Sherbrooke  
(Ville)



Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

1

Gaspésie—Îles-  
de-la-Madeleine  
(Région)

2

Avignon  
(MRC)

3

Bonaventure  
(MRC)

4

La Haute-Gaspésie  
(MRC)

5

Le Rocher-Percé  
(MRC)

6

Les Îles-  
de-la-Madeleine  
(TÉ)

[Retour sur la carte interactive du Québec](#)

EXERCICE

2022  
2023

# LANAUDIÈRE

1

Lanaudière  
(Région)

2

D'Autray  
(MRC)

3

Joliette  
(MRC)

4

L'Assomption  
(MRC)

5

Les Moulins  
(MRC)

6

Matawinie  
(MRC)

7

Montcalm  
(MRC)

Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## LAURENTIDES

1

Laurentides  
(Région)

2

Antoine-Labelle  
(MRC)

3

Argenteuil  
(MRC)

4

Deux-Montagnes  
(MRC)

5

La Rivière-du-Nord  
(MRC)

6

Les Laurentides  
(MRC)

7

Mirabel  
(Ville)

8

Thérèse-De Blainville  
(MRC)

[Retour sur la carte interactive du Québec](#)

EXERCICE

2022  
2023

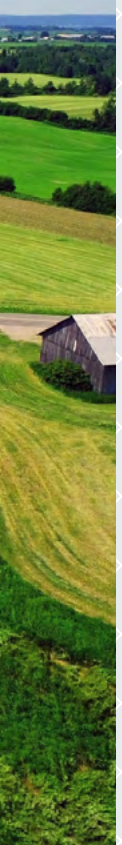
# LAVAL

1

Laval  
(Région)

2

Laval  
(Ville)



Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## MAURICIE

1

Mauricie  
(Région)

2

La Tuque  
(TÉ)

3

Les Chenaux  
(MRC)

4

Maskinongé  
(MRC)

5

Mékinac  
(MRC)

6

Shawinigan  
(Ville)

7

Trois-Rivières  
(Ville)

Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

# MONTÉRÉGIE

1

Montérégie  
(Région)

2

Acton  
(MRC)

3

Beauharnois-Salaberry  
(MRC)

4

La Vallée-du-Richelieu  
(MRC)

5

Le Haut-Richelieu  
(MRC)

6

Le Haut-Saint-Laurent  
(MRC)

7

Les Jardins-  
de-Napierville  
(MRC)

8

Les Maskoutains  
(MRC)

9

Longueuil  
(TÉ)

10

Marguerite-D'Youville  
(MRC)

11

Pierre-De Saurel  
(MRC)

12

Roussillon  
(MRC)

13

Rouville  
(MRC)

14

Vaudreuil-Soulanges  
(MRC)

Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

# MONTRÉAL

1

Montréal  
(Région)

2

Montréal  
(TÉ)

3

Communauté  
Métropolitaine  
de Montréal



Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## NORD-DU-QUÉBEC

1

Nord-du-Québec  
(Région)

2

GOVERNEMENT  
RÉGIONAL D'EEYOU  
ISTCHEE BAIE-JAMES  
(M)



Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

# OUTAOUAIS

1

Outaouais  
(Région)

2

Gatineau  
(Ville)

3

La Vallée-  
de-la-Gatineau  
(MRC)

4

Les Collines-  
de-l'Outaouais  
(MRC)

5

Papineau  
(MRC)

6

Pontiac  
(MRC)

Retour sur la carte  
interactive du Québec

EXERCICE

2022  
2023

## SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

1

Saguenay—  
Lac-Saint-Jean  
(Région)

2

Lac-Saint-Jean-Est  
(MRC)

3

Le Domaine-du-Roy  
(MRC)

4

Le Fjord-du-Saguenay  
(MRC)

5

Maria-Chapdelaine  
(MRC)

6

Saguenay  
(Ville)

## ABITIBI (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	2,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	4	80	13,7	13,7	99,8
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	6	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	20	17	85
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	8		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## ABITIBI-OUEST (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	1	33	1,2	0,4	33
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	0,5	0,4	87
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	3	75	–	–	–
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>64</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	7	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	4	3	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## ACTON (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	2	50	2,6	2,0	77
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	4	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>73</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	22	15	68

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1
Ordonnances	1
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## ANTOINE-LABELLE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	7,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	5	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>80</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	5	83
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	6	1	17
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## ARGENTEUIL (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,2	0,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	0,1	0,0	0
Morcellements de ferme	3	1	33	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	8	4	50	–	–	–
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>46</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	4	2	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	13	9	69
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## ARTHABASKA (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	10	8	80	33,9	21,2	63
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	18	15	83	44,4	42,7	96
Morcellements de ferme	5	3	60	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	24	18	75	–	–	–
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>44</b>	<b>77</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	52	37	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	11	5	45
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## AVIGNON (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	0,7	0,7	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	2,7	1,5	57
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,2	0,2	100
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	3	75	–	–	–
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>80</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## BEAUCE-CENTRE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	11,6	11,6	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	1,0	0,9	91
Morcellements de ferme	5	3	60	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	3	60	–	–	–
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>72</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	10	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	8	2	25
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## BEAUCE-SARTIGAN (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	1	1	100	21,4	21,4	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	7	3	43	42,9	35,8	83
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	19	16	84	3,8	2,8	75
Morcellements de ferme	6	2	33	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	13	9	69	–	–	–
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>31</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	30	19	63
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	17	6	35
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## BEAUHARNOIS-SALABERRY (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	2	40	1,9	0,9	48
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	10,8	10,7	99,7
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	4	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>80</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	37	30	81
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	7	1	14
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## BÉCANCOUR (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	4,4	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	11	6	55	127,5	116,1	91
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	12	11	92	19,7	19,5	99
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	8	7	88	–	–	–
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>24</b>	<b>73</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	37	30	81
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	5	2	40
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## BELLECHASSE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	2	0	0	1,6	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	5	56	10,7	8,0	75
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	18	17	94	3,5	2,9	81
Morcellements de ferme	6	2	33	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	17	16	94	–	–	–
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>40</b>	<b>77</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	53	41	77
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	10	4	40
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## BONAVENTURE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,1	0,1	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	0,3	0,2	68
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	3	1	33	–	–	–
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>56</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	1	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## BROME-MISSISQUOI (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	22	13	59	58,2	46,0	79
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	8	5	63	2,8	1,3	46
Morcellements de ferme	4	1	25	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	9	6	67	–	–	–
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>25</b>	<b>58</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	70	47	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	11	10	91
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	7		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## CHARLEVOIX (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	5	83	2,6	2,3	87
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	2,0	1,7	85
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	11	10	91	–	–	–
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>82</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	8	73
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	9	2	22
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## CHARLEVOIX-EST (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	0	0	0,1	0,0	0
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>33</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	6	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	2	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## COATICOOK (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	2	0	0	7,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	4	80	44,8	41,9	93
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	11,1	11,1	100
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	3	75	–	–	–
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>71</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	32	25	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	5	4	80
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## D'AUTRAY (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	0,3	0,3	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	3	100	2,2	2,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	1,6	1,5	92
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	8	5	63	–	–	–
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>72</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	43	39	91
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	4	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## DEUX-MONTAGNES (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	147,9	5,0	3
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	22,0	8,5	39
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	3	2	67	–	–	–
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	5	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	7	5	71
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## DRUMMOND (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	18,3	13,3	73
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	10	9	90	67,0	61,2	91
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	13	9	69	19,4	13,4	69
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	13	10	77	–	–	–
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>31</b>	<b>76</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	92	75	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	20	6	30
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	6		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## GATINEAU (VILLE)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	2,9	2,4	83
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	1	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>50</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	4	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# GOVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES (M)

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## JOLIETTE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	33,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	3,1	3,0	97
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	2,4	1,4	56
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	7	4	57	–	–	–
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	21	15	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	12	7	58
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## KAMOURASKA (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	1	50	3,9	3,6	91
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	3	50	1,8	0,9	51
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	3	60	4,5	0,2	4
Morcellements de ferme	6	6	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	7	6	86	–	–	–
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>73</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	21	15	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	5	2	40
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	4,9	4,9	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,3	0,2	59
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	3	2	67	–	–	–
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	5	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	7	2	29
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA HAUTE-CÔTE-NORD (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	1	1	100	182,7	182,7	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	3	60	9,1	8,1	90
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	2	2	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>75</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	1

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA HAUTE-GASPÉSIE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,4	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA HAUTE-YAMASKA (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	2,3	1,3	58
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	5,8	3,0	52
Morcellements de ferme	5	4	80	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	2	1	50	–	–	–
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>73</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	32	23	72
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	9	6	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA JACQUES-CARTIER (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA MATANIE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	1	17	10,7	0,3	3
Morcellements de ferme	6	1	17	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	7	4	57	–	–	–
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>32</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	20	16	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	3	1	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## LA MATAPÉDIA (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	17,0	16,8	99
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	8	7	88	6,1	6,0	98
Morcellements de ferme	8	6	75	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	4	80	–	–	–
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>80</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	13	12	92
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA MITIS (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	2	50	35,3	34,7	98
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	2	33	3,4	0,6	19
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	4	80	–	–	–
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>59</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	12	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	3	3	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA NOUVELLE-BEAUCE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	5,2	3,4	65
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	18,9	2,7	14
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	11	9	82	27,5	16,3	59
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	24	17	71	–	–	–
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>32</b>	<b>76</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	24	19	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	5	1	20
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA RIVIÈRE-DU-NORD (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	6	100	0,9	0,9	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	1	1	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	6	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	2	2	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA TUQUE (TÉ)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	11	7	64	14,2	10,8	76
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,5	0,5	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	6	3	50	–	–	–
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>63</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	8	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	17	9	53
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA VALLÉE-DE-L'OR (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	12,5	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,6	0,6	100
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	2	1	50	–	–	–
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	4	2	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	0,9	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	3	100	38,2	38,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	1,8	1,7	97
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	9	5	56	–	–	–
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	12	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	18	9	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## LAC-SAINT-JEAN-EST (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	3	60	9,8	5,3	54
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	4	80	3,9	2,1	54
Morcellements de ferme	5	5	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	11	9	82	–	–	–
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>81</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	25	17	68
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	4	3	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## L'ASSOMPTION (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,6	0,6	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,2	0,2	100
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>75</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	19	15	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	7	6	86
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LAVAL (VILLE)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,4	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	7,1	0,004	0,1
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	3	1	33	–	–	–
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>33</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	11	92
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	27	24	89
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LE DOMAINE-DU-ROY (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	232,0	232,0	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	6	75	7,1	4,3	61
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	8	7	88	1,4	1,4	97
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	6	5	83	–	–	–
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	32	24	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	6	3	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LE FJORD-DU-SAGUENAY (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	40,0	40,0	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	0,4	0,4	100
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	3	2	67	–	–	–
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>89</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	3	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	7	3	43
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LE GRANIT (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	0,5	0,0	0
> Inclusions	1	0	0	109,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	10	8	80	27,3	26,7	98
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	15	13	87	51,4	48,9	95
Morcellements de ferme	5	3	60	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	15	11	73	–	–	–
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>35</b>	<b>74</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	13	87
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	7	7	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LE HAUT-RICHELIEU (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	21	17	81	27,6	25,6	93
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	8	89	1,8	1,5	83
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	9	8	89	–	–	–
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>85</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	72	62	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	14	6	43
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	4	100	30,9	15,4	50
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	9	100	17,1	17,1	99,9
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	16	13	81	–	–	–
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>90</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	29	20	69
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	16	11	69
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## LE HAUT-SAINT-LAURENT (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	3	100	18,5	8,0	43
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	1,6	0,2	15
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	5	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>80</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	37	23	62
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	2	1	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LE ROCHER-PERCÉ (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LE VAL-SAINT-FRANÇOIS (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	3	50	24,6	2,1	8
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	0,2	0,2	100
Morcellements de ferme	7	2	29	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	17	11	65	–	–	–
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>19</b>	<b>58</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	24	19	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	7	5	71
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## L'ÉRABLE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	12,6	1,0	8
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	14	11	79	8,9	3,2	36
Morcellements de ferme	5	5	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	19	17	89	–	–	–
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>34</b>	<b>87</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	29	17	59
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES APPALACHES (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	4	80	23,2	22,7	98
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	4	57	7,7	6,8	88
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	9	8	89	–	–	–
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>77</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	31	22	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	2	2	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES BASQUES (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	0,6	0,6	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,4	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	3	60	5,8	5,3	92
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	6	4	67	–	–	–
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>60</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	7	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	3	2	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES CHENAUX (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	7	5	71	52,1	51,5	99
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	16	16	100	13,0	11,6	90
Morcellements de ferme	7	5	71	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	16	10	63	–	–	–
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>36</b>	<b>78</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	20	14	70
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	5	2	40
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	4		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	19	9	47	48,9	43,6	89
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,5	0,5	94
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	10	8	80	–	–	–
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>21</b>	<b>64</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	23	15	65
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	7	6	86
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	5		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## LES ETCHEMINS (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,8	0,3	37
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	4	67	1,1	0,3	23
Morcellements de ferme	5	1	20	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	8	5	63	–	–	–
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>52</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	17	12	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	3	2	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (TÉ)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	1	50	1,4	0,8	53
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>50</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	2	40	4,5	0,6	12
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	6	86	1,2	1,0	81
Morcellements de ferme	3	3	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	7	4	57	–	–	–
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>68</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	51	38	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	9	6	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES LAURENTIDES (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	1	1	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	6	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	2	2	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES MASKOUTAINS (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	15	9	60	64,5	52,2	81
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	11	8	73	0,7	0,5	65
Morcellements de ferme	3	3	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	8	7	88	–	–	–
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>73</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	101	86	85
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	16	9	56
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES MOULINS (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,2	0,1	56
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	0,7	0,7	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	3	3	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>88</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	8	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	8	7	88
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LES SOURCES (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	1	33	10,6	1,8	17
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,2	0,1	49
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	3	60	–	–	–
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>50</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	17	16	94
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LÉVIS (VILLE)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	19,5	1,3	7
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	7,2	7,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	16,0	16,0	100
Morcellements de ferme	2	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	6	5	83	–	–	–
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>71</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	19	10	53
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	5	2	40
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## L'ÎLE-D'ORLÉANS (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	0,6	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,0	0,0	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	0,4	0,2	63
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	8	3	38	–	–	–
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>57</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	10	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	9	4	44
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## L'ISLET (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	3,5	3,0	86
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	0,88	0,87	98
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	6	5	83	–	–	–
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>85</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	13	10	77
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LONGUEUIL (TÉ)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	3	75	–	–	–
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>75</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	3	2	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	4	3	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## LOTBINIÈRE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	2,3	2,3	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	17	12	71	62,0	59,2	95
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	17	16	94	70,6	70,3	99,6
Morcellements de ferme	3	1	33	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	23	14	61	–	–	–
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>44</b>	<b>72</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	49	35	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	17	3	18
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## MANICOUAGAN (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	1	1	100	553,6	553,6	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,4	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>50</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## MARGUERITE-D'YOUVILLE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	1	33	1,9	0,03	1
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,02	0,02	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	2	50	–	–	–
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>56</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	25	22	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	12	6	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## MARIA-CHAPDELAINE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	2	1	50	0,6	0,4	66
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	6	100	14,6	11,9	81
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	4	80	2,5	2,3	92
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	4	80	–	–	–
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>84</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	5	83
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## MASKINONGÉ (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	1	1	100	4,7	4,7	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	8	100	14,1	14,1	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	12	10	83	22,4	20,0	89
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	8	5	63	–	–	–
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>80</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	71	66	93
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	9	3	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## MATAWINIE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	1	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	10	9	90
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## MÉKINAC (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	5	100	21,3	21,1	99
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	6,9	6,9	100
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	3	75	–	–	–
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>93</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	9	8	89
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	2	1	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## MEMPHRÉMAGOG (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	5,5	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	4	100	10,3	10,3	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	1	25	2,3	0,1	4
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	4	80	–	–	–
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	20	13	65
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	9	5	56
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## MIRABEL (VILLE)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	6	75	73,6	61,7	84
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	1	25	–	–	–
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>54</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	44	34	77
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	10	3	30
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## MONTCALM (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	4	67	8,1	7,6	94
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	7	7	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>81</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	19	15	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	11	6	55
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## MONTMAGNY (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	60,9	60,9	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	2,2	0,9	42
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	6	86	14,1	5,5	39
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	3	3	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>87</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	19	14	74
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	2	2	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# MONTRÉAL (TÉ)

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,0	0,0	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	0	0	0,9	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>33</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	7	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## NICOLET-YAMASKA (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	3	1	33	5,0	3,1	61
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	6	75	67,7	63,0	93
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	14	11	79	22,9	17,9	78
Morcellements de ferme	3	1	33	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	10	7	70	–	–	–
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>26</b>	<b>68</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	29	20	69
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	4	2	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## PAPINEAU (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	4	100	9,0	8,9	99
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	10,0	8,8	88
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	2	1	50	–	–	–
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	21	20	95
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	13	6	46
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## PIERRE-DE SAUREL (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	2,4	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	5	56	97,9	96,8	99
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	3	60	6,4	1,2	18
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	6	4	67	–	–	–
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>13</b>	<b>57</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	34	32	94
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	5	2	40
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## PONTIAC (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	15,9	12,5	79
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	8,3	2,1	25
Morcellements de ferme	2	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	9	7	78	–	–	–
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>69</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	12	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	3	1	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## PORTNEUF (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	1	50	8,6	1,5	17
➤ Inclusions	1	1	100	2,2	2,2	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	8	89	27,8	20,0	72
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	27	18	67	64,8	11,4	18
Morcellements de ferme	9	5	56	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	20	12	60	–	–	–
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>45</b>	<b>66</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	25	18	72
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	17	13	76
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## QUÉBEC (TÉ)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	1,9	1,6	85
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,6	0,1	12
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	2	1	50	–	–	–
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	23	15	65
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	3	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## RIMOUSKI-NEIGETTE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	4	100	10,0	10,0	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	0,9	0,5	55
Morcellements de ferme	3	3	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	4	80	–	–	–
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>87</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	8	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	2	2	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## RIVIÈRE-DU-LOUP (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	2,1	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	9,2	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	3	60	25,2	3,4	13
Morcellements de ferme	4	4	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	4	3	75	–	–	–
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	23	17	74
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	3	2	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## ROUSSILLON (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	1	1	100	0,4	0,4	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	3	100	8,9	8,9	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	2	50	6,3	0,3	5
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	8	1	13	–	–	–
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>44</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	29	22	76
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	8	3	38
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## ROUVILLE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	1	25	1,0	0,1	6
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	6	100	4,3	4,3	100
Morcellements de ferme	3	1	33	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	12	10	83	–	–	–
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>18</b>	<b>72</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	43	33	77
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	8	2	25
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## ROUYN-NORANDA (VILLE)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	11	9	82	6,5	5,5	85
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	3,9	3,9	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	1	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>79</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	4	4	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## SAGUENAY (VILLE)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	32,1	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	2,8	0,6	23
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	10	10	100	29,6	28,4	96
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	7	6	86	–	–	–
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	10	7	70
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	8	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## SHAWINIGAN (VILLE)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,5	0,2	30
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	4	2	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## SHERBROOKE (VILLE)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	1,0	0,4	40
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,1	0,0	8
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	3	3	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	7	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	2	1	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## TÉMISCAMINGUE (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	5,4	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	3	50	15,9	11,6	73
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	7	78	38,9	5,9	15
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	5	4	80	–	–	–
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>65</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	13	9	69
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	4	2	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## TÉMISCOUATA (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	4,8	4,8	100
➤ Inclusions	2	2	100	130,9	130,9	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	4	80	5,8	5,3	91
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	6	86	6,0	0,3	5
Morcellements de ferme	3	1	33	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	12	11	92	–	–	–
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	19	16	84
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	6	5	83
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# THÉRÈSE-DE BLAINVILLE (MRC)

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	1	33	1,2	0,2	15
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	0,3	0,0	0
Morcellements de ferme	3	2	67	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	1	1	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>50</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	10	5	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	10	6	60
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



## TROIS-RIVIÈRES (VILLE)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	2	40

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## VAUDREUIL-SOULANGES (MRC)

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	1	50	4,7	3,9	81
➤ Inclusions	1	1	100	2,6	2,6	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	3	38	17,1	15,3	89
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	1	20	2,4	0,9	37
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	9	9	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>16</b>	<b>62</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	45	34	76
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	13	9	69
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## BAS-SAINT-LAURENT

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	5	3	60	11,4	9,0	79
➤ Inclusions	2	2	100	130,9	130,9	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	25	16	64	79,5	67,7	85
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	45	27	60	62,6	16,6	27
Morcellements de ferme	34	24	71	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	51	40	78	–	–	–
<b>Total</b>	<b>162</b>	<b>112</b>	<b>69</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	128	103	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	26	18	69
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	9		
Ordonnances	10		
Procédures judiciaires	8		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	32,7	0,4	1
➤ Inclusions	2	2	100	272,0	272,0	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	23	18	78	34,3	22,2	65
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	31	28	90	37,8	34,6	91
Morcellements de ferme	11	10	91	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	32	26	81	–	–	–
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>85</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	79	56	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	26	9	35
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	7		
Ordonnances	4		
Procédures judiciaires	4		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## CAPITALE-NATIONALE

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	9,2	1,5	16
➤ Inclusions	1	1	100	2,2	2,2	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	22	19	86	37,2	28,8	77
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	41	27	66	68,1	13,6	20
Morcellements de ferme	14	8	57	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	44	28	64	–	–	–
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>84</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	93	64	69
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	47	21	45
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	8		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# MAURICIE

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	1	1	100	4,7	4,7	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	21	19	90	88,0	86,8	99
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	31	29	94	42,2	38,4	91
Morcellements de ferme	11	8	73	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	28	18	64	–	–	–
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>75</b>	<b>82</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	110	93	85
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	17	6	35
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	7		
Ordonnances	9		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# ESTRIE

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	4	0	0	12,9	0,0	0
> Inclusions	1	0	0	109,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	57	39	68	209,9	145,7	69
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	47	37	79	91,1	81,8	90
Morcellements de ferme	28	15	54	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	76	55	72	–	–	–
<b>Total</b>	<b>213</b>	<b>146</b>	<b>69</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	246	183	74
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	66	49	74
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	21		
Ordonnances	11		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# MONTRÉAL

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,0	0,0	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	0	0	0,9	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>33</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	7	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



# OUTAOUAIS

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	38	23	61	90,9	78,2	86
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	14	12	86	19,3	11,8	61
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	28	19	68	–	–	–
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>56</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	76	59	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	40	22	55
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	12		
Ordonnances	9		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	5,4	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	22	13	59	38,0	17,5	46
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	22	18	82	57,5	24,5	43
Morcellements de ferme	3	2	67	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	12	8	67	–	–	–
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>41</b>	<b>68</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	36	28	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	28	22	79
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	12		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# CÔTE-NORD

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	2	2	100	736,3	736,3	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	3	50	9,4	8,1	86
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	2	2	100	–	–	–
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## NORD-DU-QUÉBEC

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	0	0	0	–	–	–
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	2	67	2,1	1,5	68
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	3	60	3,2	1,6	52
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	0,5	0,4	81
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	7	4	57	–	–	–
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>65</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	3	2	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# CHAUDIÈRE-APPALACHES

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	7	3	43	28,5	7,0	24
➤ Inclusions	2	2	100	82,3	82,3	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	54	36	67	183,1	151,4	83
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	98	84	86	146,3	122,6	84
Morcellements de ferme	32	14	44	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	114	85	75	–	–	–
<b>Total</b>	<b>307</b>	<b>224</b>	<b>73</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	270	192	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	70	24	34
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	17		
Ordonnances	10		
Procédures judiciaires	5		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# LAVAL

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,4	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	7,1	0,004	0,1
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	3	1	33	–	–	–
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>33</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	11	92
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	27	24	89
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# LANAUDIÈRE

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	33,3	0,3	1
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	14	10	71	14,2	13,6	95
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	15	13	87	5,0	3,8	76
Morcellements de ferme	7	5	71	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	26	19	73	–	–	–
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>48</b>	<b>74</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	120	101	84
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	42	26	62
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	9		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.



# LAURENTIDES

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	2	1	50	154,9	5,0	3
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	21	17	81	97,9	71,4	73
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	1	33	0,5	0,1	15
Morcellements de ferme	9	4	44	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	23	15	65	–	–	–
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>38</b>	<b>66</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	84	63	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	50	28	56
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	14		
Ordonnances	7		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# MONTÉRÉGIE

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	4	1	25	8,0	3,9	48
➤ Inclusions	2	2	100	3,0	3,0	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	83	51	61	284,7	248,6	87
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	62	47	76	37,3	22,4	60
Morcellements de ferme	22	16	73	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	89	66	74	–	–	–
<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>183</b>	<b>70</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	514	411	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	116	57	49
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	29		
Ordonnances	15		
Procédures judiciaires	6		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

## CENTRE-DU-QUÉBEC

### Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	5	2	40	27,8	16,4	59
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	40	30	75	308,6	262,4	85
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	71	57	80	115,3	96,8	84
Morcellements de ferme	18	11	61	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	74	59	80	–	–	–
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>159</b>	<b>76</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	239	179	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	41	15	37
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	12		
Ordonnances	6		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	2	67	152,7	8,9	6
➤ Inclusions	2	2	100	3,0	3,0	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	27	17	63	106,1	89,7	85
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	19	12	63	17,5	2,7	16
Morcellements de ferme	6	3	50	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	35	17	49	–	–	–
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>53</b>	<b>58</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	192	154	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	119	78	66
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	25		
Ordonnances	14		
Procédures judiciaires	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

# COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

## Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	4	1	25	20,1	1,3	7
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	8	89	14,0	13,7	98
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	12	10	83	17,3	16,5	96
Morcellements de ferme	5	2	40	–	–	–
Autres <sup>1</sup>	19	11	58	–	–	–
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>32</b>	<b>65</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	64	42	66
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées <sup>2</sup>	%
Dénonciations vérifiées	24	8	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	9		
Ordonnances	4		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.